

DES ANIMAUX FANTASTIQUES : UN SCRAMASAXE DÉCORÉ DE CHAOUILLEY



Détail de la lame du scramasaxe de Chaouilley.
Photo © RMN GP (MAN) - Hervé Lewandowski.

Ce mois-ci, le musée d'Archéologie nationale met à l'honneur un objet à la fois très représentatif du monde mérovingien et particulièrement atypique : le scramasaxe à décor d'animaux monstrueux de Chaouilley. Son bestiaire étonnant rappelle toute la richesse de l'imaginaire médiéval, dont de nombreuses œuvres artistiques ou littéraires héritent encore aujourd'hui.

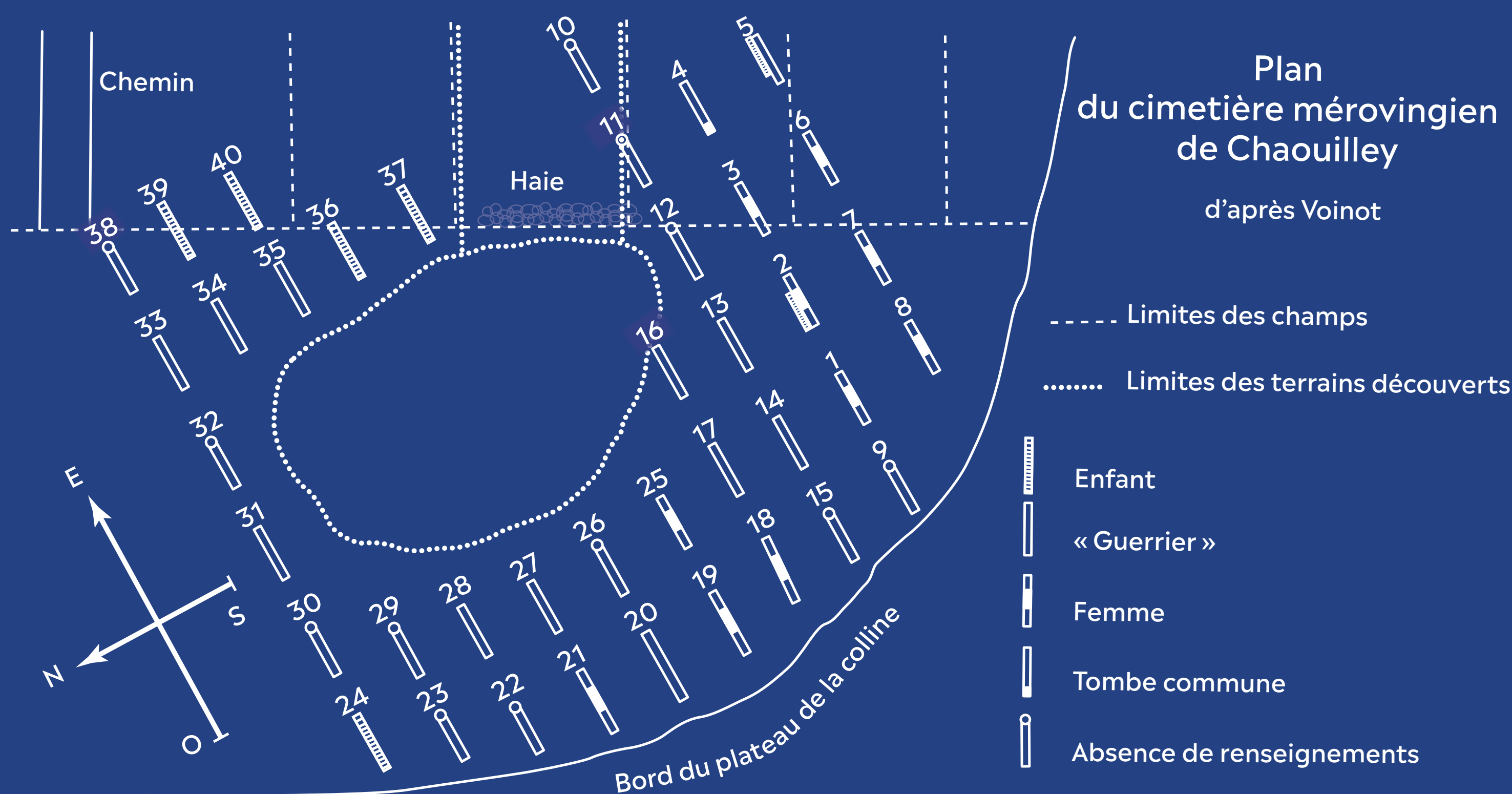
Un nom « barbare »

Le scramasaxe, apparu en Europe à partir du milieu du V^e siècle, est une arme caractéristique du monde mérovingien. Elle est d'ailleurs évoquée par Grégoire de Tours dans son *Histoire des Francs*, utilisée selon lui par des esclaves pour assassiner le roi Sigebert en 575. Ce terme, qui peut sembler étrange à nos oreilles contemporaines, est issu du francique, et signifierait « couperet, couteau qui entaille ». Cependant, il peut recouvrir des catégories d'objets assez variées, et la classification de ces armes par les chercheurs est complexe ; cette lame à un seul tranchant et à dos large était d'ailleurs probablement utilisée aussi en tant qu'outil polyvalent, un peu à la manière des machettes actuelles. Des études menées sur leur fabrication montrent qu'elles étaient réalisées en métal feuilleté, et non damassé, comme les épées à la même époque. L'aiguisage en aurait ainsi été facilité par rapport à une épée traditionnelle et, de plus, la résistance de ces lames pleines, au dos plus important que des armes plus conventionnelles, était probablement meilleure et rendait sûrement le scramasaxe plus fonctionnel que l'épée d'un point de vue technique.

La nécropole de Chaouilley et la collection Cottel

Le site de Chaouilley se situe en Meurthe-et-Moselle, à proximité de Nancy. Après la découverte fortuite d'une épée par un cantonnier, en 1932, des campagnes de fouilles y sont menées, mettant au jour une quarantaine de sépultures. La plupart de ces recherches sont dirigées par le docteur Voinot, qui dresse du cimetière un plan peu précis quoiqu'apportant des informations importantes. En particulier, on y remarque que la nécropole se développe de façon assez régulière, que les tombes disposent souvent d'un coffrage de pierres, et que trois tombes se distinguent, à l'ouest, par leur structure et leur mobilier comme des sépultures aristocratiques (grande taille, présence d'un mobilier abondant, d'un armement de prestige, de vaisselle métallique, de parures...). Datées du milieu du VI^e siècle elles sont généralement interprétées comme appartenant à une élite princière établie sur ce territoire pour des raisons stratégiques par le pouvoir franc.

Le mobilier de cette nécropole, et en particulier de ces exceptionnelles tombes aristocratiques, est conservé au MAN, acquis en 1933 auprès de la veuve du docteur Voinot. Cependant, le scramasaxe à décor animalier faisant l’objet du présent développement ne connaît pas le même sort. En effet, on ignore les circonstances exactes de sa découverte ; il est réputé provenir de Chaouilley, sans plus de précisions, et aurait peut-être même été mis au jour avant les fouilles Voinot. Toujours est-il qu’il entre au musée seulement 4 ans après la collection Voinot, lorsque le MAN acquiert la collection Cottel, qui comprend des pièces issues de sites variés, sans provenance précise, voire parfois d’origine franchement douteuse. En effet, Léandre Cottel, instituteur puis antiquaire, ayant mené des recherches sur divers sites, est réputé auprès de ses contemporains mener des fouilles peu scrupuleuses, faire preuve de peu de transparence sur les lieux de provenance (voire enjoliver l’origine des objets pour en augmenter la valeur) et même, contribuer à la production de faux.



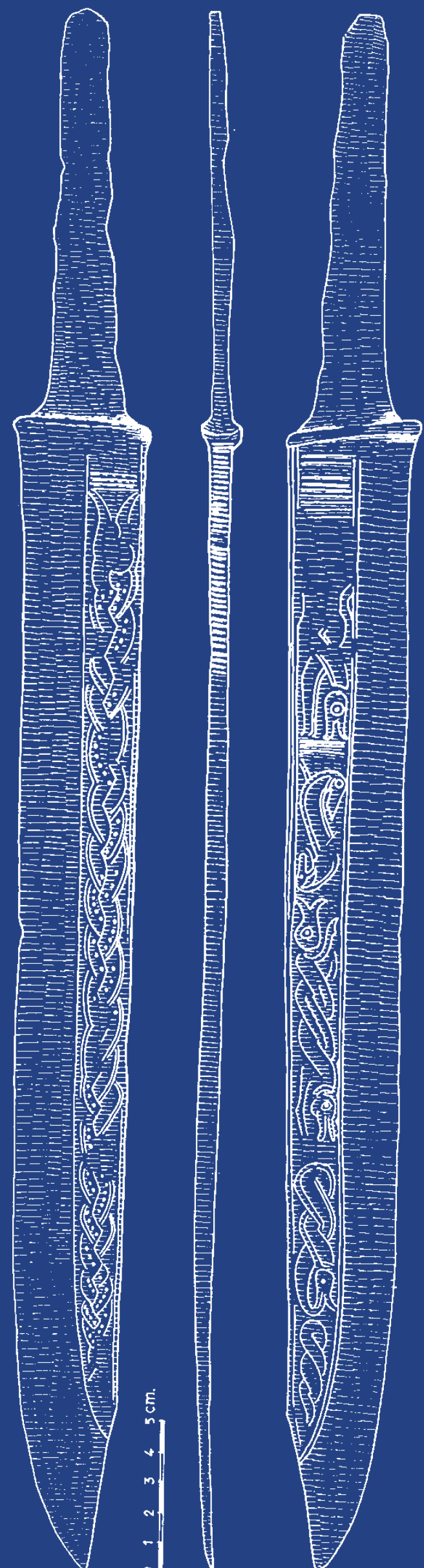
Un objet hors du commun

Ce scramasaxe provient donc, malheureusement, d’un contexte archéologique méconnu. C’est d’autant plus regrettable que l’œuvre constitue un exemplaire exceptionnel de scramasaxe à décor animalier.

Les ornements sont en effet rares sur les scramasaxes, elles apparaissent assez tardivement et les études techniques menées sur ces objets montrent que la réalisation de décors gravés peut avoir tendance à fragiliser ces lames. Pour cette raison, il est admis que les scramasaxes décorés sont plutôt produits dans un cadre prestigieux, dans un but d’apparat.

Par ailleurs, les décorations incisées sur ce type d’objets observées habituellement, par exemple sur les scramasaxes d’Erstein, dans le Bas-Rhin, ou de Nomeny, en Meurthe-et-Moselle, se limitent généralement à des motifs géométriques ou des entrelacs (ou en tout cas, seuls ces motifs sont identifiables, en raison de l’état de conservation des objets). Ici, les faces de la lame, gravées sur la moitié de leur largeur, dans un état de conservation quasi-parfait, montrent d’un côté un animal fantastique, une sorte de dragon, la gueule ouverte tournée vers la poignée de l’arme et le corps se développant en tresse, décorée de pointillés, le long de l’objet. L’autre côté de l’arme présente une image tout aussi surprenante, au moins quatre créatures similaires à la précédente, parfois à deux têtes, et dont les corps s’entrelacent avec élégance. De chaque côté, à proximité de la garde, ce décor fantastique est introduit par une série de stries.

Ce type d’objets, caractérisés aussi par leur forme particulière (soie et lame bien séparées, dos de la lame s’incurvant vers la pointe), sont généralement datés de la fin du VI^e ou du début du VII^e siècle ; ils sont plus fréquents au sud-ouest de l’Allemagne que dans l’est de la France, et on en connaît quelques exemplaires en Suisse et en Belgique.



Relevé du décor du scramasaxe de Chaouilley, d'après Joffroy.